

# Le Petit Bouillais



Bulletin municipal d'information

n° 47 - octobre 2025



Voiles en Seine

[www.labouille.fr](http://www.labouille.fr)

# SALON DE COIFFURE

## Angélique

15, quai Hector Malot - 76530 La Bouille  
HORAIRES D'OUVERTURE du mardi au vendredi :  
8h30-12h00 / 14h00-18h30  
le samedi 8h30-17h00 (sans interruption)

**02 35 67 57 68**

ESPACE  
CONFORT  
ELEC



**ELECTRICITE GENERALE**

DÉPANNAGE - RÉNOVATION -  
ALARME - CHAUFFAGE - CÂBLAGE  
INFORMATIQUE

TEL : 02.32.41.31.07 - 06.07.96.27.35  
mail : espace-confort-elec@orange.fr

# Le Bellevue

**Hôtel - Restaurant**

13, quai Hector Malot 76530 La Bouille

Tél : 02 35 18 05 05

bellevuehotel@wanadoo.fr

[www.hotel-le-bellevue.com](http://www.hotel-le-bellevue.com)

**TRAVAUX PUBLICS**

**MULTI  
RESEAUX**

TERRASSEMENT  
VOIRIE  
ASSAINISSEMENT

RÉSEAUX DIVERS  
DEMOLITION  
GENIE-CIVIL FORAGE

**SAHURS 02 35 34 96 84**

Neuf - Rénovation - Entretien

**Pascal AUZANNE**

02 32 20 53 95

06 08 70 31 29

*poêles à bois*

**COUVERTURE - CHARPENTE - ETANCHEITE**

**ZINGUERIE - DEMOUSSAGE**

**PEINTURE sur TOIT**

17, route de Rouen - 27310 La Trinité de Thouberville

auzannecouv@orange.fr - Fax : 02 32 20 53 94

# Garage La Bouille Auto

7 Route de Moulineaux, 76530 La Bouille

02 35 68 16 08



## Édito du Maire

Madame, Monsieur,

Ce bulletin est le dernier de la mandature actuelle des 15 élus municipaux qui ont œuvré pour le bien commun depuis le 25 mai 2020.

C'est pourquoi, je profite de ce sommaire pour les remercier chaleureusement d'avoir consacré du temps, de l'énergie et d'avoir mis leur compétence au service de l'action publique.

Comme vous le savez déjà, une nouvelle élection municipale aura lieu les 15 et 22 mars 2026.

Ce bulletin n'est pas le reflet d'un bilan de six années d'exercices écoulées car les réalisations ont fait l'objet de communications au fil des 10 numéros des bulletins municipaux précédents auxquels vous pouvez vous référer.

Néanmoins, un point d'actualité me paraît nécessaire sur trois sujets d'importance qui sont en gestation : l'église, le parc urbain et le projet immobilier.

L'église fait l'objet d'une fermeture pour une durée indéterminée en raison des risques de chute de pierres malgré l'existence d'un filet de protection. Les travaux de réparations ne pourront être engagés qu'après une décision de financement de l'Etat.

Pour le parc urbain, les travaux sont en suspens dans l'attente de signature des marchés publics par la Métropole.

Quant au projet immobilier, rue de la République, une esquisse de permis de construire est en cours de discussion avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) en vue d'une obtention en 2026 et une réalisation en 2027.

La municipalité fait tout son possible pour faire aboutir ces trois dossiers, tous dépendants d'intervenants extérieurs.

*Très chaleureusement -*

Jacques Meng, Maire de La Bouille

## SOMMAIRE

<b>Les annonceurs</b>	<b>p 2 et 16</b>
<b>Edito du Maire</b>	<b>p 3</b>
<b>Vie publique</b>	<b>p 4 - 5</b>
<b>Actus Mairie</b>	<b>p 6 - 7</b>
<b>A la Une</b>	<b>p 8 - 9</b>
<b>Vie associative</b>	<b>p 10 - 11</b>
<b>Echos du «Petit Prince»</b>	<b>p 12</b>
<b>Vie culturelle</b>	<b>p 13 - 14</b>
<b>Agenda</b>	<b>p 15</b>

### Numéros utiles

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18

Centre anti poison 0800 59 59 59

Mairie de La Bouille 02 35 18 01 48

Ecole 02 35 18 08 11

Enfance maltraitée 119

Violence femme info 39 19

Métropole Rouen Normandie 0800 021 021

Directeur de la publication : Jacques MENG

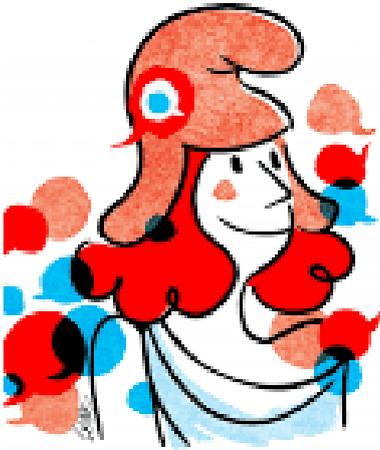
Comité de rédaction : Clément BOUVET, Pascale HEURTEVENT-JACQUEMIN, Jacques MENG, Brigitte DUVAL

Relecture : Christine DE ARAUJO, Brigitte DUVAL, Pascale HEURTEVENT-JACQUEMIN.

Mise en page : Séverine LEBLOND.

Couverture: Joël NOUVEL

## Elections municipales en mars 2026 :



**Le mode de scrutin change dans les communes de moins de 1000 habitants, comme La Bouille.**

Les 15 et 22 mars 2026, plusieurs millions de Françaises et de Français vont voter pour élire les conseillers municipaux des 34 875 communes du territoire français. Les

représentants élus pour la commune éliront ensuite en leur sein, celles et ceux qu'ils placeront à la tête de l'équipe en tant que maire et adjoints.

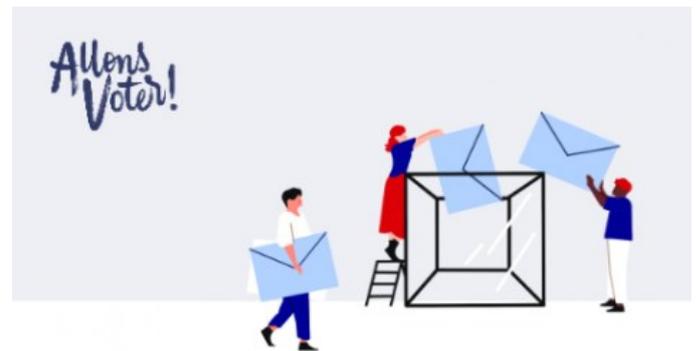
Ce sera comme d'habitude, tous les six ans, direz-vous ... Que nenni ! Ce ne sera plus du tout comme avant désormais pour les communes de moins de 1000 habitants et donc lors des élections municipales 2026 de La Bouille.

Pour la première fois en 2026, dans toutes les communes, quelle que soit leur taille, on votera selon les mêmes règles. Seul cas particulier : Paris, Lyon et Marseille.

A La Bouille, donc, finis les dépouillements à rallonge pour élire les 15 représentants de la commune qui eux-mêmes désigneront le Maire !

Avant la loi de 2025, dans les communes de moins de 1000 habitants, chacun pouvait se présenter, seul ou sur une liste. Et il pouvait y avoir plusieurs listes candidates : au moment de voter, l'électrice-électeur pouvait barrer le nom de Untel et Unetelle sur la liste 1, ne garder que 9 personnes sur 15 en barrant 6 noms sur la liste 2, etc. On appelait cela le panachage. Et ainsi, quelle que soit leur appartenance à une liste ou une autre, étaient élues les 15 personnes ayant obtenu le plus de voix, en ordre décroissant.

Désormais à La Bouille, on votera pour une liste complète composée de 15 candidats (13 min. 17 max. par liste) : on ne rayera pas le nom de quelqu'un, on n'écrira pas un nom inconnu sur la liste. Bref, on fera comme pour les autres élections : on choisira une liste sans la raturer et on la mettra dans une enveloppe de vote. Si on rature sur une liste, le vote sera considéré comme nul. La liste qui obtiendra la majorité absolue se verra attribuer au Conseil municipal le nombre de sièges correspondant à son résultat (8 sièges sur 15 a minima). Et ainsi de suite selon le résultat des autres listes. Il peut y avoir un second tour selon le résultat du 1<sup>er</sup> tour et les résultats obtenus par liste.



Les municipales sont ... dans six mois ! Il est temps de penser à vérifier que vous voterez bien ici dans la commune où vous résidez et de venir en mairie pour vous faire inscrire sur la liste électorale si vous n'êtes pas encore inscrit. Car les municipales sont un enjeu important pour la vie quotidienne. C'est bien dans notre commune de vie que s'appliquent les orientations et les décisions gouvernementales mais c'est surtout là qu'au quotidien l'équipe municipale œuvre au bien-être de vie des habitants de la commune et se préoccupe de faire de son mieux pour satisfaire l'intérêt général.



# Vie publique

## Elections sénatoriales en septembre 2026

### A quoi sert le Sénat ?

En France, il existe **deux assemblées** formant le Parlement et détenant le pouvoir législatif :



• l'Assemblée nationale\*, composée de députés\*



• le Sénat, composé de sénateurs

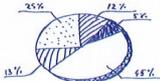
Le Parlement a trois grandes missions :



Discuter et voter les lois\*



Contrôler l'action du Gouvernement



Évaluer si les lois sont efficaces (dans tous les domaines : sport, économie...)

### Comment sont élus nos Sénateurs et Sénatrices ?

#### Qui peut être candidat ?

Pour être candidat aux élections sénatoriales, il faut être un **citoyen français et avoir au moins 24 ans.**



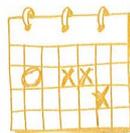
#### Par qui sont élus les sénateurs ?

Par les **grands électeurs** !

Les 348 sénateurs et sénatrices sont élus au **suffrage universel indirect**. Les citoyens français élisent **162 000 grands électeurs** (c'est-à-dire les maires, les élus des communes, des départements et des régions). Ces grands électeurs **élisent à leur tour les sénateurs**.

Les sénateurs sont élus par département. **Plus un département est peuplé, plus il compte de sénateurs**. Paris en compte douze et la Lozère...un seul !

### Les particularités du Sénat



L'Assemblée nationale et le Sénat ne sont pas identiques mais sont complémentaires. Les députés sont élus pour 5 ans, tandis que **les sénateurs sont élus pour 6 ans**.

La Constitution\* prévoit que **le Sénat représente les communes, les départements et les régions (qu'on appelle les « collectivités territoriales »)**. C'est pour cela que les sénateurs ne sont pas élus directement par les citoyens comme les députés à l'Assemblée nationale.

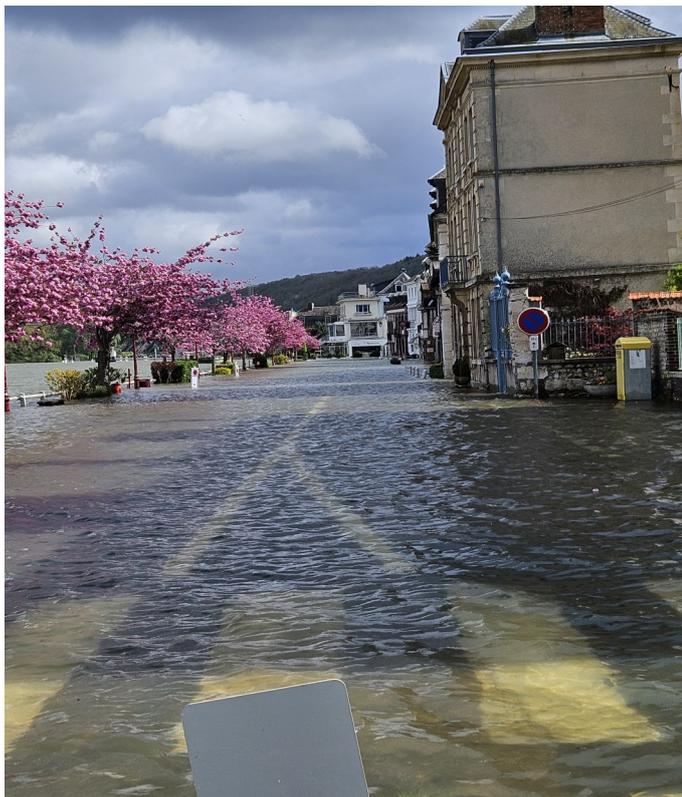


Autre différence : contrairement à l'Assemblée nationale, le Sénat ne peut pas renverser le Gouvernement\*, c'est-à-dire le forcer à démissionner, et, inversement, le Président de la République ne peut pas dissoudre le Sénat. **Le Sénat joue donc un rôle de contre-pouvoir et s'inscrit dans le temps long.**

### L'école de La Bouille visite le Sénat

Le 20 juin 2025, les élèves de CM1 et de CM2 ont visité le Sénat accompagnés d'enseignants, de parents d'élèves, de personnel communal et d'élus.





## Diagnostic inondations

Dans le cadre d'un programme d'actions de prévention des inondations, la Métropole a mis en place des diagnostics gratuits de réduction de la vulnérabilité aux inondations des habitations.

Ces diagnostics permettent de prévoir des travaux préventifs à l'échelle individuelle avec possibilité de demander des subventions pour certains travaux. Chaque habitant concerné de La Bouille peut faire réaliser ce diagnostic chez lui, sur demande de rendez-vous.

Pour cela, il faut adresser un mail à :

[diagnostic-inondation@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:diagnostic-inondation@metropole-rouen-normandie.fr)

Et fournir les renseignements suivants :

Nom, prénom, adresse, mail, téléphone.

Indiquer si l'habitation a déjà été inondée, combien de fois et comment.

Pièces concernées (séjour, cave, etc.) et la hauteur d'eau.

Ajouter des photos ou vidéos si disponibles.

## Des bénévoles s'engagent pour l'église

Cet été, trois Bouillaises se sont mobilisées pour préserver et embellir l'église.

Marie-Christine ALLAIN et Claudine HARD ont œuvré patiemment, des heures durant, pour vernir les boiseries et peindre les ferronneries intérieures. Sandra PIEDELEU a imaginé et mis en place à l'entrée de l'église un tronc de collecte de dons au profit de l'Association pour la sauvegarde de l'église Sainte-Madeleine.

Bravo et merci pour ces engagements au service du patrimoine communal !



## Fermeture de l'église



La Municipalité a lancé un appel d'offres auprès d'entreprises pour la réalisation de travaux de restauration et de mise en sécurité du clocher de l'église Sainte Madeleine de La Bouille.

Le coût des travaux s'élève à 1 800 000 € taxes comprises.

À ce jour, la commune a obtenu des aides de partenaires publics et privés, mais reste toujours dans l'attente de la décision de financement de l'État pour démarrer les travaux.

Afin de ne prendre aucun risque de chutes de pierres et pour à la sécurité des personnes, il a été pris un arrêté de fermeture de l'église au public pour une durée indéterminée et ce, malgré la présence d'un filet de protection.

La Municipalité demeure pleinement engagée pour faire aboutir le projet de restauration de l'église, pour assurer la sécurité de tous et préserver le patrimoine communal.

# Actus Mairie

## Recensement de la population :

Le recensement de la population est un acte civique obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. Le recensement permet de compter le nombre d'habitants de chaque commune. Une partie essentielle des recettes de La Bouille est basée sur la population officiellement recensée. Plus le recensement sera correctement réalisé, plus la commune bénéficiera de dotations de l'État et plus elle aura la capacité d'assurer les services publics de proximité à La

Bouille. Du 16 janvier au 15 février 2026, toute la commune de La Bouille est concernée par le recensement. Vous pourrez vous recenser sur internet et au contact des agents recenseurs qui seront recrutés pour vous aider dans la démarche. <https://www.le-recensement-et-moi.fr>



## La Mairie au quotidien



Les orientations de la Municipalité sont déterminées par le Maire, les 3 Adjointes au Maire et les 11 conseillers municipaux qui composent le conseil municipal. Pour assurer les services publics du quotidien, 8 agents travaillent au service des Bouillaises et Bouillais :

**Pôle administratif** : 2 agents pour accueillir le

public, accompagner vos démarches d'urbanisme, gérer la comptabilité municipale, organiser l'occupation des salles municipales, suivre les concessions du cimetière, préparer les événements communaux, etc.

**Pôle technique** : 2 agents pour entretenir la commune (espaces verts, propreté et bâtiments municipaux)

**Pôle périscolaire** : 4 agents pour assurer les services périscolaires essentiels aux enfants et familles (garderie, cantine scolaire, ATSEM pour la classe maternelle, entretien des locaux).

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi et Jeudi de 15h00 à 18h00

Vendredi de 15h00 à 17h30

Horaires d'ouverture de la Garderie : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7h30 à 8h15 et de 16h15 à 19h00

Contact : 02.35.18.01.48

[labouille.mairie@orange.fr](mailto:labouille.mairie@orange.fr)

## Moins de 18 ans : transports en commun gratuits

Dès la rentrée de septembre 2025, les transports en commun sont gratuits pour tous les jeunes de moins de 18 ans, qu'ils résident ou non sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie. Mais il faut quand même un titre de transport qui reste obligatoire et doit être validé à chaque montée (y compris lors des correspondances). Pour plus d'information : scannez ce QR code ou appelez le 02 22 55 01 34 (Réseau Astuce).



\* La validation reste obligatoire à chaque montée.

# A la une

## La biodiversité est l'affaire de tous !

Le Parc naturel régional des **Boucles de la Seine Normande** a été créé en 1974 afin de maintenir une « coupure verte » entre les deux grands pôles urbains et industriels de Rouen et du Havre. La Bouille fait partie de ce territoire rural du Parc habité de 76 communes dont la forte valeur patrimoniale et paysagère est reconnue. Marqué par la Seine qui traverse le Parc de part en part, l'institution s'attache à mener des projets avec les communes en intervenant dans différents domaines : biodiversité, éducation au territoire, culture, patrimoine, paysage, urbanisme, économie locale, tourisme, etc.



### Des résultats et quelques belles découvertes

L'Atlas de la biodiversité, sur la totalité de son territoire étudié, a permis d'identifier au total 817 espèces de flore, 471 arthropodes, 52 mammifères, 130 espèces d'oiseaux, mais aussi 15 espèces d'amphibiens, 21 espèces de poissons et 5 espèces de reptiles. A noter également de bien belles découvertes ! Parmi les papillons, on peut citer le *Sphinx gazé*, espèce rare en Haute-Normandie et considérée comme menacée, ainsi que le *Petit nacré*, espèce peu commune. Le *Scirpe triquetre* et la *Patience des marais*, deux espèces de plantes très rares dans notre région ont aussi été observées.

L'accès aux données collectées lors de l'ABC, sur le territoire communal, est possible sur le site Internet du Parc.

Pour plus d'informations encore, consultez la rubrique « Agir » du site Internet du Parc [www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com) ou directement l'Atlas de la faune et de la flore du Parc naturel régional : <https://biodiv.pnr-seine-normande.com/atlas>



### Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

a été réalisé, entre 2020 et 2023, sur 15 communes du Roumois, dont La Bouille. En impliquant les élus, les habitants et les différents acteurs locaux, ce projet a permis de mieux connaître le patrimoine naturel et de réaliser un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore.

### Mieux connaître la biodiversité pour mieux agir

La bonne connaissance de la biodiversité du territoire est essentielle pour la préserver du mieux que possible. Réaliser ce travail de prise en compte de la nature dite « ordinaire » revêt un caractère d'autant plus important face aux enjeux actuels du changement climatique. L'objectif est de disposer de toutes les données du patrimoine naturel local et de les valoriser. La connaissance acquise permet de mieux déterminer les secteurs et habitats à enjeux, comme les haies, les mares, les boisements et les prairies, mais aussi les zones de nature « ordinaires » comme les espaces publics et les jardins. Ainsi, l'Atlas de la Biodiversité Communale permet de mettre en place des actions concrètes de préservation et de restauration pour y répondre.



## La Bouille se mobilise pour Octobre Rose !

Chaque année octobre se teinte de rose dans le monde entier pour sensibiliser le grand public au dépistage du cancer du sein et soutenir la recherche.

Un peu d'histoire.

L'idée de cette lutte contre le cancer du sein est partie des Etats Unis en 1991. Une fondation américaine organise une course dans les rues de New York. A cette occasion, elle distribua des rubans roses aux participantes. La couleur rose devint alors l'emblème de ce combat.

En 1992, un magazine américain de santé et la marque Estée Lauder lancent une campagne nationale de dépistage et utilisent le ruban rose comme symbole qui devient très vite universel. En 1994, Octobre Rose apparait en France. Le mouvement associatif n'a cessé de grandir au travers d'évènements associatifs, sportifs et de campagnes de sensibilisation.

Pour la première fois, la municipalité de La Bouille en partenariat avec les associations bouillaises s'engage dans cette action.

Retrouvez le programme complet de cette journée dans le flyer joint au bulletin municipal mais aussi sur le site de la mairie. Une participation financière de 10 euros vous permettra de vous initier à diverses pratiques sportives : marche, taïso, hip hop, tennis de table, pilâtes et pétanque. Mais vous pouvez aussi tout simplement nous rendre visite pour acheter un objet ou faire un don.

Les bénéfices seront intégralement reversés à une association de lutte contre le cancer.

**Nous vous attendons nombreux le samedi 18 octobre 2025 pour faire de cette journée une réussite.**



## Trottinette, s'amuser et se déplacer en toute sécurité et légalité.



Depuis quelques années, la trottinette qu'elle soit électrique ou mécanique est très présente dans notre environnement. Pour certains, c'est un moyen de locomotion et pour d'autres, un loisir

notamment pour les enfants. Les jeunes bouillais n'échappent pas à la règle. Il nous a donc semblé important de faire un rappel à la règle et ainsi protéger nos jeunes concitoyens.

Nous constatons des comportements dangereux tels que l'absence de protection ou une vitesse excessive. La trottinette n'est pas un simple jeu et son utilisation doit être encadrée. Il en va de votre responsabilité de parents de faire respecter les règles pour la sécurité de vos enfants. Pour rappel, le non-respect peut entraîner une amende de 135 euros. Il faut avoir au moins 14 ans pour l'utiliser et la vitesse maximale est de

25 km/h. Le transport des passagers est interdit : c'est un engin à usage exclusivement personnel et l'assurance de responsabilité civile (hors responsabilité civile incluse dans l'assurance habitation) est obligatoire pour utiliser une trottinette électrique. Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son.

Les trottinettes électriques doivent être équipées de feux avant et arrière, de dispositifs rétro réfléchissants arrières et latéraux, de freins et d'un avertisseur sonore. Le port du casque est fortement recommandé.

Les trottinettes électriques ont interdiction de circuler sur le trottoir sauf si le maire prend des dispositions afin de les y autoriser. Dans ce cas, il faut circuler à une vitesse modérée d'environ 6 km/h. Sinon, sur les trottoirs, l'engin doit être conduit à la main sans faire usage du moteur.

En agglomération, les usagers ont obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. A défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h. Vous pourrez retrouver toutes les informations concernant l'usage de la trottinette électrique sur **Service-Public.fr**. En conclusion, parents et enfants adoptez les bons gestes pour la sécurité de tous !

# Vie associative

## Association pour la sauvegarde de l'église Sainte-Madeleine

L'association continue ses actions visant à collecter des dons pour la restauration du clocher de l'église Sainte-Madeleine. Un concert de musique classique a rassemblé une centaine de personnes le samedi 31 mai autour des jeunes musiciens de l'orchestre La Clé des Champs. Une exposition de photographies de Françoise Lecointe, artiste bouillaise, s'est tenue au Grenier à Sel lors des Journées du Patrimoine. Grâce à la générosité de la photographe, chaque photo vendue a permis de générer des recettes affectées en totalité à la restauration du clocher. L'association de sauvegarde a effectué un premier reversement de 17 000 € de dons collectés à la Fondation du Patrimoine pour la préservation de l'église. D'autres actions sont en cours de préparation... à suivre.



## La Bouillotte

Le week-end peinture s'est déroulé les 6 et 7 septembre dernier. Près de 40 tableaux ont été exposés au grenier à sel dont une dizaine ont été réalisés durant le week-end. Quelques tableaux ont trouvé une nouvelle maison pour les accueillir.

Les lauréats du concours 2025 sont, Hervé l'Hostis (prix des aquarelles déjà réalisées) et Jean-Louis Vautier (prix des toiles réalisées dans la journée : 2 pastels).

La Présidente, Elisabeth Bellanger



## Cette année, l'élan Bouillais fête son demi-siècle !

En 1975, Mme Renée Fitte, épouse du directeur de l'école primaire, posait les premières pierres de l'élan Bouillais gymnastique. Cinquante ans plus tard, cette belle aventure humaine et sportive continue de faire vibrer le corps et l'esprit de



plusieurs générations de passionnés. Depuis 2019, notre activité s'est orientée dans la pratique du Pilates grâce à l'arrivée d'Amélie, diplômée d'état. Aujourd'hui, nous comptons une vingtaine de membres et organisons un cours hebdomadaire en accueillant des adultes de tous âges. 2025 est l'occasion de fêter cet anniversaire à la hauteur de cette belle aventure ! Plusieurs événements marquent l'année : notre première participation au rallye « A vous les quais », le 18 mai dernier, dont nous avons fièrement remporté le 1<sup>er</sup> prix, notre assemblée générale du 4 juillet, l'occasion de souffler nos 50 bougies dans la joie et la bonne humeur et l'accueil du comité départemental de gymnastique volontaire le 15 novembre prochain à la salle polyvalente à l'occasion de leur assemblée générale. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué et contribuent à la vie de notre association, animatrices, bénévoles, adhérents, la municipalité de La Bouille, la Fédération.

# Vie associative



## Retour en images sur l'actualité de l'Animation Bouillaise

Ce printemps et cet été, l'Animation Bouillaise a proposé un programme qui a réuni habitants et visiteurs pour le plus grand plaisir de tous. Comme à chaque événement, les bénévoles se sont investis pour faire de tous ces moments festifs une réussite. Nous sommes heureux de pouvoir contribuer à la vie associative du village et à son dynamisme. 06 40 49 54 51  
animationbouillaise76530@gmail.com  
La Présidente, Pascale Heurtevent



La chasse aux oeufs

## Marché de printemps



## Soirée barbecue



COMITÉ DE JUMELAGE

La Bouille

Whitchurch - Goring Heath

Visite de 30 Bouillais à Whitchurch on Thames du 3 au 6 mai 2025 où nous avons retrouvé nos amis Anglais pour le week-end. Après la journée du samedi en famille, nous sommes allés partager le fish and chips après le discours des différents présidents. Le dimanche, nous avons visité la tour de contrôle de Greenham Common, puis la maison Shaw et le musée de West Berkshire à

Newbury. Repas en famille le soir et le lundi départ vers Portsmouth, après avoir écouté et regardé les danses folkloriques. La Présidente, Martine Cousin; la secrétaire, Magali Salmon; la trésorière Christelle Bazire,



## Chatsbouillais

Voilà 5 ans que l'association Chatsbouillais œuvre pour faire stériliser et soigner les chats laissés à l'abandon dans le village en partenariat avec la commune de La Bouille qui acquitte les factures de stérilisation du vétérinaire. Le travail de l'association pour attraper les chats est immense : avec une grande patience, on doit donner chaque jour à manger dans deux ou trois endroits stratégiques, et laisser une cage ouverte, sans trappe... et cela plusieurs jours de suite. Le petit chat en confiance est alors conduit par Anne-Marie Vicens, présidente de l'association, chez le vétérinaire. Après stérilisation, le chat est orienté vers une famille d'accueil ou relâché sur

le lieu où il a été trouvé, conformément à la loi. 88 chats ont pu être stérilisés en 5 ans. Sans cette action, des dizaines de nouveaux chats errants et malades feraient leur apparition. L'association lance un appel aux dons financiers ou aux dons de croquettes. Une collecte est organisée devant la boulangerie le samedi 8 novembre 2025 à partir de 10h. Contact : 1 rue du Docteur Magalon à La Bouille, 06.33.74.08.86



# Echos du « Petit Prince »

## Ecole primaire : une rentrée riche en nouveautés et en découvertes

Cette nouvelle année scolaire commence avec enthousiasme pour les élèves de l'école primaire, placée sous le signe de la nouveauté, de la culture et de l'exploration.

Nous avons le plaisir d'accueillir Madame Cahard, nouvelle enseignante en charge de la classe de CP-CE1.

L'année s'annonce également riche en sorties scolaires pour les différentes classes, avec plusieurs projets culturels et pédagogiques déjà lancés :



**Visite de la Forêt Monumentale** : une balade artistique au cœur de la nature, mêlant découverte de l'environnement et œuvres d'art contemporaines monumentales. Une belle manière de sensibiliser les élèves à la nature tout en éveillant leur regard artistique.

**Opéra de Rouen** — "Dans les pas de Mozart" et "Snap Clap" : les élèves d'élémentaire auront l'occasion unique d'entrer dans l'univers de la musique classique et de la création contemporaine à travers deux spectacles immersifs, adaptés à leur âge. Une première rencontre avec l'opéra qui promet d'émerveiller petits et grands.

**Découverte du Port de Rouen** : une sortie pédagogique à la rencontre de l'un des plus grands ports fluviaux d'Europe, permettant aux enfants de mieux comprendre le fonctionnement d'un port, les métiers qui y sont liés, et l'importance économique de la Seine.

## La découverte du musée des Beaux Arts de Rouen.

Les élèves de maternelle vivront une première approche de l'art pictural à travers une visite sensorielle et adaptée à leur âge. Entre couleurs, formes et histoires racontées autour des tableaux, cette sortie a éveillé leur imagination

Autant de moments forts qui viendront enrichir leur année scolaire, mais nous gardons encore quelques surprises !



# Vie culturelle et événementielle

## Un été festif



Du 4 juillet au 24 août, la saison Jours de fête a été riche en couleurs artistiques, avec de nombreux spectacles gratuits dans la Métropole. De nombreuses compagnies ont investi l'espace public à Rouen et dans d'autres communes, sur les places et jardins publics. Samedi 9 août, en fin de journée, Jacqueline et Marcel, de la Compagnie l'Art osé, se sont installés sur la place Saint Michel, ensoleillée, pour nous offrir une lecture en plein air. Et quelle lecture ! Celle du roman épistolaire le plus célèbre du 17<sup>ème</sup> siècle libertin, *Les liaisons dangereuses*, de l'auteur Choderlos de Laclos. Qu'on ait la référence ou pas, qu'on ait lu ce roman ou pas, c'était un défi osé ! Le moment fut joyeux, décalé, déroutant et pour le moins "séduisant-séducteur". En tout bien tout honneur, et avec notre consentement, Jacqueline et Marcel nous ont quelque peu pervertis et surtout divertis ! Merci encore au festival Jours de fête de la Métropole de penser à La Bouille depuis quelques années comme écrin naturel pour du théâtre et spectacle de rue.

## Quand la musique donne.

Du 5 au 14 juin, le festival RUSH a offert de nombreux concerts à Rouen et dans quelques rares communes de la Métropole.

La Bouille a ainsi eu l'honneur et le privilège d'accueillir l'équipe artistique et technique du 106 et les groupes musicaux sélectionnés pour jouer place Saint-Michel le jeudi 12 juin.

Les concerts ont commencé à 19h avec Lola Sauvageot. Sa voix suave a chanté des pages de journal intime, des promenades entre mers, forêts et montagnes, des histoires du quotidien et des tempêtes intérieures. Du pop rock brut, rafraîchissant et imprévisible. Un régal pour nos oreilles.

La soirée s'est poursuivie avec le son de Jake La Botz, un de ces baladins d'Amérique dont la vie ressemble à un film. Aux Etats-Unis, il a organisé une tournée dans les boutiques de tatoueurs et joué dans plusieurs films et séries a (Rambo, On The Road, True Detective, D.O.A.). En parallèle, il a enregistré des disques de folk cabossé bouleversants, sans compromis, ce qui lui vaut sa réputation d'« Hank Williams des temps modernes ». Nos oreilles se sont délectées du charme de ce groupe jusqu'au crépuscule. Merci encore au festival Rush de nous offrir des prestations d'une telle envergure.



## Un Bouillais à Houston !



Heliot a 18 ans, a grandi à La Bouille et a débuté son parcours scolaire à l'école Le Petit Prince. Passionné de robotique, il s'inscrit en octobre 2024 à un atelier spécialisé de son lycée Ferdinand Buisson (Elbeuf) qui a pour objectif de participer au concours First Tech Challenge. Il y passe tous ses mercredis après-midi, en plus de ses heures de classe, et apprend à connaître ses 8 partenaires de l'équipe « Ferdibot ». Le groupe va concevoir, construire, programmer et piloter un robot qui affrontera d'autres robots lors de matchs où la précision et la fiabilité sont essentielles. Après des heures de travail, le robot Ferdibot franchit les étapes avec succès jusqu'à la grande finale nationale le 22 mars 2025 à Lyon. Ferdibot a remporté le Prix d'inspiration, le prix le plus convoité de la compétition qui a permis à toute l'équipe de partir en voyage à Houston, aux Etats-Unis, du 16 au 19 avril pour la finale mondiale du First Tech Challenge avec 256 équipes !

Des souvenirs inoubliables, des rencontres, des émotions et l'envie de poursuivre ses études pour devenir ingénieur. La Municipalité a accompagné financièrement ce voyage à Houston par le versement d'une subvention de 150 € votée en conseil municipal.

# Vie culturelle et événementielle

## A vous les quais !

La deuxième édition de « A vous les quais » s'est tenue le dimanche 18 mai entre La Bouille et Caumont. Près de 5 kilomètres de promenade, des animations pour petits et grands toute la journée et 34 équipes inscrites au rallye de découverte sur les quais de Seine. Le tout sous le soleil !



## Jeux intervillages



Abandonnés il y a une vingtaine d'années, les Jeux intervillages ont fait leur retour le samedi 21 juin 2025 sur les terrains de football de Moulineaux. Une journée riche en activités qui a vu s'affronter 5 équipes dans une bonne ambiance et sous le soleil : La Bouille, Moulineaux, Saint-Pierre-de-Manneville, Sahurs et les sapeurs-pompiers de Grand-Couronne. La victoire est revenue à Saint-Pierre-de-Manneville, suivie, ex-aequo, par La Bouille et Moulineaux.

## Les pompiers en démonstration à La Bouille

Les citoyens ont aujourd'hui une grande exigence de sécurité qui est légitime, tant les risques et menaces sont multiples et variés. Les pompiers jouent un rôle essentiel dans la sécurité publique et leur utilité ne se limite pas seulement à l'extinction des incendies.

Ils participent à d'autres missions comme les secours aux personnes, la protection des biens et de l'environnement notamment en situation de crises lors de catastrophes naturelles ou technologiques.



Un aspect moins connu est celui de la prévention et la sensibilisation des populations qu'elles soient adultes ou plus jeunes.

C'est dans ce cadre que les pompiers de Grand Couronne ont réalisé deux interventions sur La Bouille :

La première, une mise en scène de désincarcération de véhicules accidentés et l'autre, en exercice de manipulation de la lance à incendie par les élèves de l'école primaire « Le Petit Prince ».



# Agenda, sortir à La Bouille ! 2025 / 2026

## Octobre rose

Samedi 18 octobre  
Salle polyvalente

## Salon Vinomédia

24 au 26 octobre  
Salle polyvalente

## Expo photo « Nature en images »

14 au 16 novembre  
Grenier à sel

## Soirée Beaujolais

Vendredi 21 novembre  
Salle polyvalente

## Bourse aux jouets

Dimanche 23 novembre  
Salle polyvalente

## Marché de Noël

6 et 7 décembre  
Salle polyvalente

## Défilé de lanterne, Déco sapins et vin chaud

Vendredi 12 décembre  
Salle polyvalente

## Vœux du Maire

Samedi 10 janvier  
Salle polyvalente

## 18ème Salon de la sculpture

4 au 22 mars 2026  
Grenier à sel

## Salon Vinomédia

13 au 15 mars 2026  
Salle polyvalente

## Voiles en Seine...

Une quarantaine de voiliers s'est amarrée à Rouen fin août avant de s'élancer pour la 56ème édition de la course « La Solitaire du Figaro ». Lors du départ, leur passage à La Bouille a été remarqué.



**Primo neu**  
VOS PNEUS A PRIX COMPETITIFS

Le lundi de 13h30 à 18h30  
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h30  
Le samedi de 8h30 à 14h

35 Avenue du Général Leclerc - 76530 GRAND-COURONNE  
Tél. : 02 35 18 05 03 - 06 09 68 17 32 - Fax : 09 70 61 41 65  
www.primo-pneu.fr

**ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE ET DE RÉNOVATION**

1 Place CAILLEMARE / ZAC CAILLEMARE  
27310 Saint Ouen de Thouberville  
Tél : 02.35.68.40.18 / 06.84.16.45.52

**PRG**  
Entreprise Générale de Peinture et Rénovation

# Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

## GRAND-COURONNE



Avenue du Général Leclerc  
Tél : 02 35 67 63 42

# STRATEGIMMO

LA BOUILLE MOULINEAUX IMMOBILIER

- Achat
- Vente
- Location
- Gestion



L'expert local a votre service !

Un projet ? Contactez nous !

02 35 18 69 01

labouillemoulineaux@strategimmo.fr 9 Rue de la République, 76530 La Bouille

## Roumois Color

roumoiscolor.fr

- PEINTURE Française teintée sur place
- PAPIER PEINT & Intissé - SOLS vinyle, PVC & Stratifié
- VETEMENTS de Travail - Enduit, Brosserie & Accessoires

1 place Caillemare contact@roumoiscolor.fr  
27310 ST OUEN DE THOUBERVILLE 02 27 36 59 25

du Lundi au Vendredi : 7h45-12h15 & de 13h30 à 18h30  
Samedi et jours fériés : 8h30 - 12h30



# LANOS

Menuiserie

- FENÊTRE
- VOLET
- PORTE DE GARAGE
- PORTE
- PORTAIL
- ISOLATION DES COMBLES
- ISOLATION EXTÉRIEURE
- VIDE DE MUR
- STORE DE TERRASSE
- PERGOLA



HALL D'EXPO DE 300 M<sup>2</sup>  
2 rue de l'Avenir 27310 BOSGOUET  
02 35 57 44 66  
[www.lanos-menuiserie.fr](http://www.lanos-menuiserie.fr)